



BELLEMAGNY

Parti, à dextre d'or à la maison d'azur au colombage de sable et au toit de gueules, à sénestre d'azur à l'ostensoir d'or, à la lunule d'argent.

Création d'armoiries en 1975. La maison évoque la dénomination Bellemagny qui signifie en français du Moyen Âge « belle maison ». L'ostensoir est l'emblème des Bénédictines adoratrices de Bellemagny, congrégation fondée en 1851 dont la maison mère est située dans le village.

Bellemagny qui apparaît au XIV^e siècle sous la dénomination « Wernhartz-willer » a appartenu au comté de Ferrette jusqu'au traité de Westphalie.